

À l'attention des enseignants souhaitant faire participer leur classe à un stage Tous Chercheurs Hippocampe Maths

== Public visé ==

À l'exception de partenariats spécifiques, les stages Hippocampe Maths sont destinés aux classes des collèges et lycées publics de l'académie d'Aix-Marseille. Chaque stage accueille une classe entière, ou parfois un groupe d'élèves du même établissement, accompagnés par leur professeur.

Les stages sont accessibles à partir de la troisième (des expérimentations en quatrième sont en cours). Il n'y a pas de condition de niveau ni de spécialisation : nous accueillons des élèves de toutes filières, y compris professionnelles, et de tous niveaux. Nous demandons en particulier aux enseignants qui emmènent leur classe de ne pas pratiquer de sélection par niveau : ces stages sont une occasion pour chacun de découvrir une nouvelle relations aux mathématiques.

Le nombre d'élèves que nous pouvons accueillir pour chaque stage est par ailleurs limité par nos conditions matérielles : l'effectif idéal est de 24 élèves, avec une limite dure à 30 élèves.

== Comment s'inscrire ? ==

Les inscriptions se font au moyens du formulaire mis à disposition sur le site.

Sachez que la demande est importante : il est recommandé de prendre contact au plus tard au printemps de l'année N pour un stage durant l'année scolaire N/N+1. Un certain nombre de règles président au choix des établissements retenus, et en particulier :

- * les établissements relevant de l'éducation prioritaire sont spécialement visés;
- * une priorité est donnée aux établissements qui candidatent pour la première fois.

Du côté de l'établissement, il faut généralement faire intégrer la participation à un stage au sein du projet d'établissement : attention aux dates de réunion des conseils d'établissement.

== En pratique ==

Les stages se déroulent dans les locaux de l'IREM d'Aix-Marseille, sur le campus de Luminy à Marseille.

La participation au stage est gratuite. L'IREM prendra en charge les repas des élèves au restaurant universitaire. Seuls les frais de transport (et d'hébergement pour les établissements lointains) restent à la charge de l'établissement.

Une fois votre établissement sélectionné, nous déterminerons avec

vous des dates de stages possibles: trois jours consécutifs, du lundi au mercredi, hors des vacances scolaires. Les horaires sont généralement 9h-12h puis 13h30-16h30. Si le temps est correct, vous pouvez prévoir une courte randonnée pour un pique-nique dans le parc des calanques, le lundi ou le mardi par exemple (dans ce cas, le repas est à organiser par vos soins).